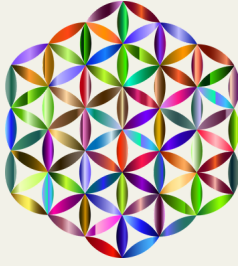


Conditions générales de vente pour la Formation Professionnalisante Devenir un.e allié.e du Vivant



Les présentes conditions de vente sont conclues d'une part entre la micro-entreprise "Connexion Animale" représentée par Eva LARTIGAU immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro SIRET 81962528600045, dont le siège social se situe Mas de Bouyssou, 46150 GIGOUZAC, ci-après « Eva LARTIGAU »

et

la micro-entreprise "Mary L'Or" représentée par Marie-Laure GAYET immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro SIRET 8798429460001 dont le siège social se situe chemin Fortuné Ferrini, 38700 LA TRONCHE, ci-après « Marie-Laure GAYET »

et d'autre part la personne physique ou morale procédant à l'achat de produits ou services de la Société, ci-après « le Client/ la Cliente ».

1. Inscription et règlement de la formation

Le Client/ la Cliente est considéré comme inscrit.e une fois le bulletin d'inscription et le paiement de la totalité du stage réceptionnés et suivis d'une confirmation par mail par Eva LARTIGAU ou Marie-Laure GAYET.

Le Client/ la Cliente souhaitant payer en plusieurs fois a la possibilité de régler la formation en 3 fois maximum avec 3 chèques encaissés successivement en mars, avril et mai 2024.

Une absence à une partie de la formation quel que soit le motif invoqué, ne peut pas donner lieu à un remboursement partiel ni à la possibilité de rattraper le module en question, à l'exception des webinaires disponibles en replay.

La réduction de la durée de la prestation à l'initiative du Client / de la Cliente, quel qu'en soit le motif, ne donne lieu à aucun remboursement.

En cas d'arrêt anticipé: toute réclamation doit être adressée à Eva LARTIGAU ou Marie-Laure GAYET par courrier recommandé avec accusé de réception au plus tard sept jours après la fin de la prestation à l'adresse suivante: Mas de Bouyssou, 46150 GIGOUZAC. Au-delà de ce délai, aucune réclamation ne sera considérée.

Dans le cas de toute réservation bénéficiant d'une réduction (tarif communément appelé « EARLY BIRD », la date d'expiration de l'offre est communiquée sur le bulletin d'inscription. Pour prétendre à cette réduction, le chèque de règlement total de la formation doit être réceptionné avant la date d'expiration de l'offre. Passé ce délai, les conditions classiques de réservation et de paiement s'appliquent.

2. Propriété intellectuelle

Tous les éléments des sites connexion-animale.com et mary-lor.com sont et restent la propriété exclusive d'Eva LARTIGAU et Marie-Laure GAYET. Personne ne peut reproduire, exploiter ou utiliser totalement ou partiellement les éléments des sites.

Il est formellement interdit de reproduire à des fins commerciales et personnelles les contenus des formations en présentiel et des webinaires sous peine de poursuites judiciaires. Les contenus et programmes créés par Eva LARTIGAU et Marie-Laure GAYET sont originaux et relèvent des mêmes conditions de propriété intellectuelle. Il est prohibé de revendre ou proposer à des fins commerciales les produits et services proposés par Marie-Laure GAYET et Eva LARTIGAU.

Il est formellement interdit de partager ses informations de connexion au forum et de donner accès aux webinaires en direct ou en replay à toute personne n'étant pas inscrite à la formation. Eva LARTIGAU et Marie-Laure GAYET se réservent le droit de retirer l'accès à la formation à toute personne ne respectant pas ces conditions et ce sans qu'aucun remboursement ne puisse être exigé.

De même Marie-Laure GAYET et Eva LARTIGAU réservent le droit de retirer l'accès à la formation à toute personne ayant un comportement inapproprié: insultes racistes, sexistes, homophobes, propos injurieux, agressivité verbale ou physique, non respect des règles de courtoisie et ce sans qu'aucun remboursement ne puisse être exigé.

3. Conditions d'annulation

Le Client / la Cliente est informé.e qu'il.elle dispose d'un délai de 10 jours à compter de la date apposée sur le formulaire d'inscription pour exercer son droit de rétractation, sans pénalité et sans avoir à justifier d'un motif.

Lorsque le droit de rétractation est exercé, Eva LARTIGAU et Marie-Laure GAYET sont tenues de rembourser le Client / la Cliente de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les trente jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé. Dans le cas d'une inscription moins de 30 jours avant la date de début de la formation, le Client / la Cliente renonce expressément à son droit de rétractation

Toute notification d'annulation de réservation doit être faite à Eva LARTIGAU par email à l'adresse : eva.lartigau@gmail.com, ou à Marie-Laure GAYET par email à l'adresse: contact.marylor@gmail.com.

Annulation après le 1er mars: 100% du prix total du stage encaissé

Annulation entre le 20 février et le 1er mars inclus: 75 % du prix total du stage

Annulation entre le 20 janvier et le 20 février inclus 50 % du prix total du stage

Annulation avant le 20 janvier: 25% du prix total du stage.

En cas de force majeure ou raisons médicales, et sur présentation d'un justificatif satisfaisant, Eva LARTIGAU et Marie-Laure GAYET se réservent le droit, à titre de faveur exceptionnelle, de proposer au cas par cas, le remboursement total ou partiel des frais de la formation. Ce dédommagement ne peut être exigé par le Client / la Cliente et demeure exceptionnel selon les possibilités connues par Eva LARTIGAU et Marie-Laure GAYET. En cas d'annulation de la formation du fait d'Eva LARTIGAU ou de Marie-Laure GAYET, la totalité de la somme est remboursée aux personnes inscrites.

Aucun remboursement ne sera effectué lorsque le Client/ la Cliente aura déjà débuté la formation en participant à un ou plusieurs Cours

Si le Client/la cliente ne participe pas à une ou plusieurs séances de la formation, il ne peut pas prétendre à un remboursement partiel. En cas de réduction de la durée de la formation à l'initiative d'Eva LARTIGAU ou de Marie-Laure GAYET, une partie de la somme est remboursée aux participants au prorata du nombre d'heures qui ne pourront être réalisées.

4. Assurance

Eva LARTIGAU et Marie-Laure GAYET ne pourront en aucun cas être tenues pour responsables des dommages directs ou indirects et/ou d'un accident survenu au cours de la formation envers le Client/ la Cliente sauf jusqu'à ce que la preuve d'une faute commise par Eva LARTIGAU ou Marie-Laure GAYET soit établie en justice.

Eva LARTIGAU et Marie-Laure GAYET ne sauront être responsables des dommages directs ou indirects subis par le Client/ la Cliente lorsque le comportement de ce dernier/cette dernière en est à l'origine ou a concouru au dommage qu'il/elle prétend subir.

Chaque Client/Cliente devra vérifier qu'il est bien couvert à titre personnel pour la durée de la formation.

L'inscription vaut acceptation des CGV.

Contacts et inscriptions

Marie-Laure GAYET
contact.marylor@gmail.com
06.29.81.13.01

Eva LARTIGAU
eva.lartigau@gmail.com
06.87.18.33.17

